

**Pour un dossier électronique du patient 100% numérique**  
Magali Voillat (Le Centre)

Depuis peu, neuf cantons qui utilisent la Swiss ID comme méthode d'identification proposent l'ouverture des dossiers électroniques des patients (DEP) de manière entièrement numérique, c'est-à-dire sans nécessité de se rendre dans un office agréé pour certifier son identité électronique. Le Jura n'est malheureusement pas un des neufs cantons à avoir franchi le pas, il reste parmi les trois qui ne le permettent pas.

L'accroissement de l'utilisation des DEP est reconnu comme un des moyens de réguler les coûts de la santé. Leur usage reste néanmoins insuffisant à ce jour. Diverses actions de promotion sont nécessaires mais il est aussi primordial de faciliter leur ouverture en utilisant la technologie Swiss ID ou par une méthode alternative. Conscients des coûts engendrés, il y a lieu de les mettre en perspective des coûts de la santé qui peuvent être optimisés.

**Le Gouvernement est prié de proposer dès que possible l'ouverture d'un DEP de manière totalement numérique.**

Magali Voillat (Le Centre)

**Co-signataires**

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Serge Beuret (Le Centre)
- Amélie Brahier (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Gauthier Corbat (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Samuel Rohrbach (Le Centre)
- Léonie Pelletier Esposito (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 22 novembre 2023